

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 juin 2011

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-6-6-2

Service consulté

C751

**SOUTIEN À L'ARAA POUR UNE ACTION PILOTE SUR UNE FERME DU SUNDGAU
(SITE DE GEISPITZEN) EN VUE DE RÉDUIRE LE RUISSELLEMENT ET LA
CONTAMINATION PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

Résumé : L'Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA) est maître d'ouvrage d'une action pilote sur une ferme du Sundgau en vue de réduire le ruissellement et la contamination des eaux par les produits phytosanitaires. Le Conseil Général a soutenu ce programme depuis son lancement en 2000 ; il est proposé d'attribuer 7.000 € à l'ARAA pour 2011, correspondant à la 10ème campagne de suivi de la qualité de l'eau.

Lors de sa réunion du 5 février 1999, la Commission Permanente du Conseil Général s'est prononcée favorablement pour le soutien de l'action pilote sur une ferme du Sundgau en vue de réduire la contamination des eaux par les produits phytosanitaires et s'est engagée financièrement à hauteur de 22.867 € pour 3 campagnes d'étude et de mesures. Ce soutien s'est poursuivi à hauteur de 7.622 €/an de 2005 à 2007, 8.000 € en 2008 et 7.000 €/an de 2009 à 2010.

L'Association pour la Relance Agronomique en Alsace (ARAA), maître d'ouvrage du projet, sollicite le Département pour soutenir à hauteur de **7.000 €** la poursuite de cette action en 2011 – sachant que le projet global devrait s'achever fin 2012, l'année 2012 devant être mise à profit pour communiquer sur les résultats du site (presse spécialisée, information aux élus et aux organismes techniques,...). Le budget annuel est estimé à 51.750 € en 2011, selon le plan de financement suivant :

	<i>pour mémoire</i>			
	2008	2009	2010	2011
Chambre d'Agriculture	7.622 €	8.000 €	8.000 €	7.000
SYNGENTA	7.500 €	3.000 €	7.500 €	7.000
ARVALIS	20.000 €	20.765 €	18.775 €	19.774
AERM	8.384 €	10.615 €	4.695 €	5.488
Région Alsace	8.384 €	10.615 €	4.695 €	5.488
Conseil Général	8.000 €	8.000 €	8.000 €	7.000
	59.890 €	60.995 €	51.665 €	51.750

Les objectifs de l'action sont l'étude, la mesure et la démonstration pluriannuelles des techniques permettant de prévenir les phénomènes de ruissellement et de transfert des phytosanitaires vers les eaux superficielles en site réel (3 parcelles d'étude de 3 ha chacune) dans les zones de colline.

Les affectations des 3 parcelles sont les suivantes :

- une parcelle exploitée en technique conventionnelle (travail dans le sens de la pente, désherbage chimique sur toute la surface) représentative des pratiques des exploitants de la région,
- une parcelle exploitée avec un programme de traitement phytosanitaire innovant (parcelle ayant eu une bande enherbée de 12 m en bas de pente – mais retournée fin 2007 du fait de l'obligation réglementaire des bandes enherbées),
- une parcelle travaillée sans labour.

Le caractère pluriannuel du dispositif est justifié pour appréhender des phénomènes de ruissellement sur des parcelles dont les caractéristiques initiales identiques se différencient progressivement.

Ce caractère pluriannuel permet également d'observer les comportements de différentes substances actives d'usage courant ou récemment introduites en désherbage du maïs, ainsi que de mener des observations sur le rythme d'évolution des fuites d'atrazine suite à l'arrêt d'application.

Il permet enfin de tirer des conclusions pondérées par la diversité des situations climatiques rencontrées au fil des années : printemps secs, printemps humides, orages ponctuels intervenant à différents stades du cycle de culture et sur des états de surface du sol différenciés...

Les résultats issus des expérimentations menées sur le site de GEISPITZEN pourront être utiles dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des GERPLAN, notamment pour répondre aux problématiques liées à l'érosion et aux coulées de boues dans le Sundgau.

Ces résultats sont consignés dans un rapport annuel consultable sous <http://www.araa-agronomie.org>. Les principales constatations au fil des années sont les suivantes :

- inefficacité du labour en travers de pente, car celui-ci ne peut pas respecter les courbes de niveau et contribue à aggraver le ruissellement dans la fourrière latérale,
- efficacité des techniques sans labour vis-à-vis des flux de phytos par réduction des flux d'eau,
- importance de la pluviométrie printanière sur les émissions de ruissellement,
- constat d'efficacité des techniques sans labour du point de vue de la productivité.
-

Sur proposition de la Commission Agriculture, Environnement, Cadre de Vie et Montagne, réunie le 9 mai 2011, il vous est proposé d'accorder 7.000 € à l'ARAA pour la poursuite en 2011 de l'action pilote menée sur le site de GEISPITZEN qui seront prélevés sur le Programme C751 Chapitre 65 Nature 6574 Fonction 928.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 JUIN 2011

**Pollution par les produits phytosanitaires
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PPP03565	ARAA-ASS.POUR LA RELANCE AGRONOMIQUE EN ALSACE Site de Geispitzen Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 488,00 € AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE : 5 488,00 € CHAMBRE D'AGRICULTURE DU HAUT-RHIN : 7 000,00 € ARVALIS - INSTITUT DU VEGETAL : 19 774,00 €	7 000,00
Total		7 000,00

